

SIGNIFICATION SOCIALE DU PROCESSUS D'INDUSTRIALISATION EN ALGÉRIE

D. SELATNIA Belkacem

Institut de Sociologie, Université de Constantine.

RESUME.

Nous voudrions nous interroger brièvement sur la signification sociale du processus d'industrialisation en Algérie et accessoirement sur l'échec de cette expérience d'industrialisation étatique massive qu'a connu le pays pendant vingt ans. Plusieurs phénomènes sociaux ont apparu dans la société algérienne; l'importante mobilité professionnelle d'abord, puis les problèmes de logement, santé, éducation et un déséquilibre régional et sectoriel très apparent. Ensuite l'engagement massif de l'état dans la vie économique et sociale du pays, avait laissé des conséquences néfastes sur la population.

ملخص.

أردنا أن نتساءل باختصار عن المدلول الاجتماعي لعملية التصنيع في الجزائر. وما هي أسباب فشل تجربة التصنيع المكثف التي عرفتها البلاد منذ أكثر من عشرين سنة؟ صاحبت عملية التصنيع بروز ظواهر اجتماعية سلبية مثل الحراك المهني الواسع النطاق، مثل مشاكل السكن، المشاكل الصحية والتعليمية واختلال التوازن الجهوي والقطاعي البارز. كما أن تدخل الدولة المكثف في الحياة الاقتصادية والاجتماعية، أنجز عنه تبعات سلبية على السكان.

INTRODUCTION.

Par le présent article, nous voudrions nous interroger sur la signification sociale du processus d'industrialisation en Algérie, afin de pouvoir comprendre les causes réelles de l'échec de l'expérience algérienne d'industrialisation étatique. En effet, c'est pendant plus de vingt ans que l'état Algérien proclamait sa volonté de bâtir une économie, basée sur " l'industrie industrialisante ", développée.

Les grandes nationalisations, ont été entreprises, d'abord (mines, assurances, hydrocarbures...etc); puis un engagement massif de l'état dans la vie économique.

Tout ceci, avait pour principale motivation et raison d'être:

- Le contrôle total de leviers économiques principaux.
- La réalisation d'un surplus élevé à travers la gestion étatique.

La concentration dans les grandes villes et notamment dans les villes côtières des principaux complexes industriels, avait engendré trois principaux problèmes sociaux, qui rongeaient le corps social:

- Importante mobilité professionnelle.
- La crise de logement.
- Le déséquilibre régional et sectoriel.

Ainsi, et pour ce cas, se pose la question de validité des choix d'investissements et du mythe du bienfait de grosses entreprises " rigides ", avec un pouvoir bureaucratique central, perpétué des anciens comportements, résultat de l'ancienne culture sociologique et politique du parti unique.

1- L'INDUSTRIALISATION DE L'ALGERIE.

Il est incontestable que l'engagement de l'état Algérien dans le processus industriel a été et demeure considérable: l'industrialisation est certainement l'un des phénomènes qui marqueront le plus le visage économique de l'Algérie indépendante.

Cette industrialisation qui marque de plus en plus profondément la réalité du pays, doit poursuivre son développement et franchir encore de nouvelles et importantes étapes en vue de répondre aux objectifs qui lui sont assignés par les impératifs du développement national. (charte nationale: 1976,p.166).

En effets, depuis plus de vingt ans, l'état Algérien avait misé sur un système productif algérien d'économie socialiste spécifique.

Avec l'industrialisation, la réalisation d'une symbiose entre l'industrie et l'agriculture assurant des complémentarités économiques réelles à l'intérieur du pays: En 1980, l'Algérie devait avoir atteint la phase d'innovation, à ce moment un système industriel complet devait être installé, fournissant 40000 emplois par an et satisfaisant toute la demande interne. Un secteur industriel puissant était considéré comme le moyen d'atteindre les trois buts qui sous-tendent la doctrine du développement: Indépendance, introversion, intégration (Temmar.H. 1983, P158).

Le même auteur définit le processus d'industrialisation suivi par l'Algérie: L'industrialisation est considérée comme le moyen d'atteindre un développement significatif et rapide. Le concept d'industrialisation (...) est différent de celui d'industrie, en ce sens qu'il fait référence à tout le processus de transformation sociale profonde et d'intégration économique réalisée par une industrie généralisée et complexe.

L'industrialisation n'est possible que du fait de l'existence d'un secteur industriel puissant produisant des biens nécessaires à la production dans les autres secteurs de l'économie. (Temmar. H., 1983.P27.).

L'industrialisation de l'Algérie avait constitué une force d'attraction considérable pour la population rurale. Les paysans sous-employés, mal payés, mal logés et bénéficiant de peu de possibilités pour l'instruction de leurs enfants et pour la santé, quittaient l'agriculture.

L'implantation de plusieurs unités industrielles dans le nord de l'Algérie a provoqué un déficit énorme dans le secteur agricole. La production agricole n'a jamais atteint les normes prévues par les plans de cultures, le journal " EL MOUDJAHID " du 24/10/1977, souligne que: " La main-d'oeuvre agricole est composée uniquement de travailleurs âgé (...) les domaines autogérés, mais aussi les coopératives de la réforme agraire sont affectés par ce phénomène qui prend une ampleur particulière dans la Mitidja, la plaine d'Annaba et dans l'Oranie ".

Dans ce contexte, le premier plan quadriennal (1970- 1973), avait accordé 45% à l'agriculture ce qui a provoqué un exode massif des travailleurs de l'agriculture vers les pôles urbains: l'afflux des populations rurales vers les villes a de quoi inquiéter les instances politiques (bidonvilles et gourbis, délinquance et gonflement de la population citadine).

Nous remarquons que cette industrialisation massive a contribué à introduire la mentalité industrielle, dans les milieux ruraux . (Abderrachid (N.K)in: *Algérie- Actualité* n° 943.1983).

Cette population, ouvrière qui a ses racines dans un milieu rural a exercé une très forte poussée sur la croissance urbaine, et a par conséquent constitué un réservoir de main-d'oeuvre dans lequel les industries ont pu puiser.

L'enquête de l'A.A.R.D.E.S. (1), sur les migrations distingue deux périodes: 1962-1970 et après 1970. Pour la première période: les nouveaux citadins proviennent pour moitié des activités agricoles et pour l'autre moitié des activités non agricoles. Après 1970, le déséquilibre s'instaure en faveur des activités agricoles qui comptent pour 60% des arrivées contre 40% pour les activités non agricoles.

L'enquête affirme même que : (Globalement le pourcentage le plus élevé est cependant constitué par les agriculteurs, suivi par les ouvriers agricoles et les ouvriers non agricoles). De même que certains chiffres sont avancés: agriculteurs 37,5%, ouvriers agricoles, 14,56%, ouvriers non agricoles 9,9%. autres occupés 14,1% sans profession 16,76%, inactifs: 20%. (Ait Amara. H. *Revue Panorama* n°7. 1982. P.63.).

Nous reviendrons avec plus de détail plus loin sur la mobilité professionnelle.

Le choix de développement de l'Algérie est axé sur l'exploitation et la valorisation des ressources naturelles.

En dix ans fut ainsi édifié un secteur industriel étatique très puissant (regroupant 17 sociétés nationales et occupant plus de 250.000 travailleurs).

Il est très important de remarquer que le rôle de l'Algérie imposé par la colonisation, rôle de producteur agricole et de comptoir d'échange exportant ses richesses locales (Fer, phosphate, charbon, pétrole), s'est ainsi traduit par la faiblesse de l'industrie algérienne à la fin de l'époque coloniale.

Dans ce contexte industriel, on est étonné par la petitesse des entreprises existantes en 1962: 86% d'entre elles ont moins de 100 salariés et 53% moins de 20 salariés. Cette industrie est fortement concentrée dans le département d'Alger et dans l'agglomération algéroise puisque respectivement 64% et 21% de la population active industrielle y sont situés.

Parmi ces entreprises industrielles, très peu appartiennent, à cette date, à des non européens. (Benachnou. A. 1978.P.240.).

Le nouvel Etat Algérien trouve donc, à l'indépendance, un secteur industriel faible, hétérogène, déséquilibré au profit des branches exigeant peu de main-d'oeuvre qualifiée et peu d'équipement.

Notons à propos de la main-d'oeuvre qualifiée, que cette main d'oeuvre algérienne était considérée comme tout à fait capable d'occuper les emplois industriels dès qu'elle avait franchi la Méditerranée.

Il faut signaler aussi l'absence d'effort du colonisateur pour la formation professionnelle en Algérie: moins de 2% des Algériens musulmans avait un diplôme technique en 1960.

Cette situation contraignait l'Algérie, sans tradition ni passé industriel et sans équipements modernes, pour ce lancer dans la voie de l'industrialisation, à s'associer à des capitaux étrangers investis sous la forme de " l'association avec des capitaux publics (*).

Cette formule d'association a permis à plusieurs entreprises industrielles de voir le jour, mais on constate plusieurs restrictions ou exigences de L'état surtout sur le plan de la localisation, du modernisme du matériel, de la formation et de la promotion professionnelle. Ceci constitue le germe de l'industrialisation en Algérie. A partir de 1965, une nouvelle politique économique s'instaure: des nationalisations touchèrent le capital des partenaires étrangers afin d'édifier un vaste secteur public industriel et les sociétés nationales commencent à s'installer: S.N.S., SONATRACH, S.N. SEMPAC (**), et l'office national de commercialisation marque le début d'un contrôle du commerce.

Après des séries de nationalisation s'étalant de 1965 à 1969, l'Algérie choisit d'exploiter par ses propres moyens ses ressources naturelles (Pétrole, Gaz,

fer, charbon et phosphate). Trois plans de développement; un triennal (1967- 1969) et deux quadriennaux (1970 - 1973) et (1974 - 1977) se succèdent avec une même caractéristique : La priorité absolue donnée à l'implantation d'un appareil industrialisé très diversifié. Les parts des crédits étaient largement dépassées : on remarque que l'industrie a absorbé six milliards de Dinars Algériens au lieu de 5,4 milliards de Dinars algériens pendant le triennal. Les crédits consacrés au secteur se sont élevés à 19 milliards de Dinars algériens au lieu de 12,4 milliards de Dinars algériens pour le 1er quadriennal et à 65,5 milliards de Dinars algériens au lieu de 48 milliards de Dinars algériens pour le second.

Ce processus d'industrialisation a suscité un dysfonctionnement de tous les autres secteurs et a eu des conséquences qui ont renforcé une série de déséquilibre qui pèsent aujourd'hui très lourdement sur l'économie algérienne.

2- IMPORTANTE MOBILITE PROFESSIONNELLE.

A l'indépendance, algérienne était le secteur principal de production, c'est dans ce secteur que le départ des français ont les effets les plus néfastes. L'Algérie se trouva du jour au lendemain entièrement privé de techniciens et de gestionnaires qualifiés. En 1960, on estimait le déficit de la main-d'oeuvre formée et qualifiée comme suit: ouvriers qualifiés 65000, techniciens 12000, ingénieurs spécialisés 4000. (Temmar.H.1983.P.99).

Ce secteur vital a connu de profondes transformations à partir du démarrage du premier plan, en transformant les écoles régionales de l'agriculture en centres de formation afin de couvrir le Déficit de la main d'oeuvre qualifiée. L'institut national agronomique ne formant que 118 ingénieurs au cours de la période 1965-1970, devra augmenter ce nombre pour ouvrir et satisfaire la demande en ingénieurs agronomes.

La politique de formation dans ce secteur se développe lentement dans l'ambiguïté et les contradictions. Ce n'est qu'à partir de 1970 qu'un plan général cohérent de formation fût établi.

Au cours des deux plans de développement, 12 centres de formation ont été ouverts. Toutes les écoles régionales deviennent des instituts.

Malgré les efforts déployés afin de stabiliser les ruraux, en leur donnant une formation et un emploi. On constate que plus de la moitié de la population de l'agriculture s'est dirigée vers des secteurs plus rémunérateurs : Travaux publics et industrie. Notons que l'état lui-même aidait l'implantation des ruraux dans les pôles industriels (exode rural collectif dirigé par l'état de la

région de Tebessa vers Annaba), ceci étant dû aux besoins pressants (et qui ne cessaient de croître de l'industrie en main d'oeuvre.

Cette opération a été menée au déterminent de l'agriculture.

Le mirage industriel a accéléré l'exode rural, le pourcentage de la population urbaine était de 31% en 1966, il est passé à 41% en 1977 et atteindra selon toute probabilité 50% en 1990. (Juanqua.P. 1983.P.22.)

Une autre forme de mobilité professionnelle a été l'instabilité de la main d'oeuvre dans l'industrie, nous en citons le cas, d'après une étude au complexe sidérurgique d'Annaba. (Benamrouche.A.Statistiques N°4.1984.P.P-9-12.).

Dans les différents mouvements d'effectifs du complexe sont passés de 2240 à 18445. Cet accroissement est lié à l'augmentation des capacités de production de l'usine et son extension.

L'évolution des effectifs par année, de 1969 à 1981 se présente ainsi:

Tableau 1 : Evolution des effectifs de 1969 à 1981.

1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
2240	3739	4260	6205	7484	8102	10387	11493	11093	12185	15514	17152	18445

L'étude s'est intéressée à la période (1977-1981), période des départs des travailleurs.

Tableau 2 : L'évolution des effectifs par catégorie durant cette période se présente comme suit:

Catégorie Années	Cadres	Maîtrise	O.P	O.S	Manoeuvre	Total
1977	299	1134	5389	3521	750	11093
1978	373	1295	6548	3051	918	12185
1979	466	1607	7964	4042	1435	15514
1980	533	2223	9141	3851	1404	17152
1981	568	2691	0797	3269	1120	18445

L'ensemble des catégories enregistrent une augmentation entre 1977 et 1981 à l'exception des ouvriers spécialisés et des manoeuvres dont les chiffres respectifs accusent une régression à partir de 1979.

Tableau 3: Les départs pour la période retenue et par catégorie.

Catégories Années	Cadres	Maîtrise	O.P.	O.S.	Manoeuvre	Total
1977	60	700	925	689	308	2682
1978	50	650	720	539	280	2239
1979	80	850	930	591	179	2648
1980	79	173	1024	616	777	2669
1981	59	152	778	350	460	1799

Le fait commun à toutes les catégories est la baisse des départs en 1981. Par ailleurs, les deux premières catégories (cadres et maîtrise) possèdent presque la même structure d'évolution: de légères variations entre les deux premières années, un mouvement ascendant en 1979 et une tendance à la baisse durant les deux premières années.

2-1 Les causes de la mobilité de la main d'oeuvre.

(Selatnia. B. thèse. 1987.) (*) .

Les causes qui sont à la base de ces mouvements sont de deux ordres:

- Celles liées au procès de travail immédiat.
- Celles liées à l'environnement.

a) Les causes liées au processus de travail peuvent se résumer dans l'inadaptation de la force de travail local aux conditions de travail qu'impose l'industrie. D'origine agro-pastorale et de surcroît jeune, la main d'oeuvre d'El Hadjar s'adapte difficilement aux rythmes et cadences qu'impose le fonctionnement de l'usine.

1) LA JEUNESSE DE LA MAIN-D'OEUVRE.

Une enquête effectuée à l'usine (concerne une échantillon de 300 travailleurs de différents ateliers ayant quitté El-Hadjar durant l'année 1978), a révélé que la minorité de ceux qui quittent, ont entre 22 et 26 ans (61% des partants), 6% ont moins de 22 ans.

En 1980, 7887 travailleurs du complexe soit 45% avaient moins de 30 ans.

2) L'ORIGINE SOCIALE DES TRAVAILLEURS.

En 1966, la société nationale de sidérurgie (S.N.S) fut la première société à avoir inauguré une activité industrielle de grande envergure dans toute la région de l'Est. Le complexe d'El-Hadjar est devenu un véritable pôle d'attraction de la main d'oeuvre venant des régions environnantes, cette main-d'oeuvre, outre qu'elle ne possédait aucune qualification, était d'origine paysanne.

Elle était de ce fait astreinte à suivre un rythme de vie nouveau qui bouleverse à la fois ses traditions et mode de vie ancien.

3) D'AUTRES CAUSES LIEES à L'ORGANISATION ET AUX CONDITIONS DE TRAVAIL.

A l'intérieur du complexe, certaines zones connaissent une plus grande instabilité du personnel que d'autres. Ce sont celles où les conditions de travail sont très pénibles (nuisance, chaleur, et poussière en été, intempérie en hiver, etc...).

D'autres endroits où le travail est posté (3x8 " continu ", 3x8 " discontinu ") connaissent un mouvement de départ important.

b) Les causes liées à l'environnement.

Parmi les causes liées à l'environnement nous en citerons trois:

- Le salaire.
- Le logement.
- Le transport.

1) **Le salaire:** Avec l'implantation des unités industrielles dans la région (Sonatrach, Onalait Onab, S.N.Métal), il y a une concurrence entre unités au désavantage de la S.N.S, il n'a aucune différence entre les grilles de salaire, mais il y a par contre, une différence de qualification qui permet par exemple à un travailleur de la S.N.S d'être promu en intégrant une autre unité.

Le mouvement des départs vers les autres unités a tendance à diminuer avec la décision portant blocage des recrutements.

2) **Logement :** L'usine accuse un déficit de 4000 logements malgré l'existence de deux cités ouvrières.

3) **Le transport :** L'influence du transport sur les départs est faible; 72% des travailleurs partis résident à Annaba.

Les conclusions tirées étude sont :

1) A partir de 1979 une stabilité de la catégorie maîtrise, après que celle-ci ait connu le plus grand taux des départs.

2) La catégorie des manoeuvres est la plus affectée par les départs, et ce, durant toute la période considérée.

Les causes des départs :

1) Les départs de certaines catégories de cadres par exemple profitent à l'encadrement, de certaines unités S.N.S., nouvellement créées et où un besoin d'encadrement se fait sentir.

2) Beaucoup de travailleurs qui quittent l'usine rejoignent en fait leur lieu de résidence où une activité industrielle s'est amorcée. Ceci dit, l'instabilité de la main-d'oeuvre reste fondamentalement liée au procès de travail immédiat: conditions de travail, organisation du travail et adaptation de la classe ouvrière algérienne aux nouvelles techniques industrielles.

3) LE PROBLEME DE LOGEMENT.

Le choix industriel qui s'est fait aussi au détriment de certains biens sociaux a accentué la crise de logement dans les grandes villes où les usines ont été implantées. Malgré les efforts déployés par les instances politiques, ce problème risque sérieusement d'hypothéquer l'avenir de l'économie et pourrait avoir des conséquences graves au plan politique et économique.

Le plan quinquennal met l'accent sur les dépenses à caractère social afin d'améliorer les conditions de vie de la population, on note que soixante milliard de dinars, soit 15% des crédits sont consacrés à l'habitat. Le second plan quinquennal de développement (1985-1989) avait donné une priorité absolue à ce domaine : des contrats ont été passés avec des sociétés françaises pour la construction de plus de 100000 logements, ce qui va permettre de dépasser et de rattraper le retard qu'à pu connaître ce secteur depuis l'indépendance.

Quel est le sens réel du phénomène du logement en Algérie.

Nous pouvons dire que la politique du logement qui devait être mise en application dès le démarrage de l'industrialisation de l'Algérie, n'a été mise en évidence- à notre connaissance - qu'à partir du deuxième plan quadriennal qui s'est prononcé que sur un certain nombre d'options en matière d'habitat, mais n'a pas défini de véritable politique: " Le droit à un logement décent pour chaque famille correspond à un besoin également fondamental (...) D'ici 1980, le surpeuplement des logements résultant du retard de la construction sur la croissance démographique devra être grandement atténué.(2ème plan quadriennal. 1974.1977.P11.).

Avec le second plan, l'habitat était conçu comme moyen pour atténuer le surpeuplement des grandes villes côtières qu'exerçaient une forte attraction sur les travailleurs migrants des campagnes avoisinantes.

L'importante action entreprise par l'état dans les campagnes est le lancement de la construction de 1000 villages socialistes de la révolution agraire, qui au delà de l'intérêt social par la paysannerie s'interprète comme moyen de fixation qui n'avaient pas quitté la campagne.

Parallèlement à ce programme, a été lancée la formule de " l'auto-construction" par laquelle les communes sont tenues d'aider matériellement les auto-constructeurs par l'octroi notamment de matériaux de construction.

Cette formule était destinée en principe au petits et moyens paysans dans les communes rurales et aux travailleurs dans les communes urbaines mais n'a profité en grande partie qu'aux notables locaux qui contrôlaient les instances communales de délibérations et les organismes d'aides qui y sont rattachés.

Notons, cependant, que le grand bénéficiaire de ces programmes de développement de l'habitat était le capital privé national. Alors que les entreprises d'Etat étaient occupées dans la réalisation des bâtiments industriels, administratifs et les équipements collectifs, les entreprises privées nationales prenaient en charge les constructions à usage individuel et la quasi-totalité des programmes communaux, voire la construction de certains villages socialistes et la révolution agraire. La participation active des entreprises privées nationales dans ces opérations étaient aussi due à l'incapacité des entreprises d'Etat de construction, dépassées par les énormes programmes lancés par les instances politiques : Dans le domaine de l'habitat rural et urbain, la crise a atteint des proportions graves. Les constructions publiques sont livrées à un rythme très lent et à des coûts excessifs. (Mebtoul.A.1981.P.206.)

Au niveau global, l'état prend en compte le logement en tant que besoin social à satisfaire.

Les sociétés industrielles nationales pratiquent une politique du logement différente de celle de l'état.

C'est une politique largement discriminatoire puisque la grande majorité des bénéficiaires est constituée de cadres et agents hautement qualifiés s'entasse dans les bidonvilles et les quartiers les plus défavorisés. Ceci nous introduit à l'étude des problèmes que connaissent les ouvriers habitant les bidonvilles: Cette force de travail étant le plus souvent non qualifiée, ne se trouve pas toujours absorbée par le système urbain mis en place, surtout en ce qui concerne le logement. Ainsi, habiter les bidonvilles constitue la seule alternative pour certains agents sociaux exclus du circuit " normalisé " du logement (Hadjidj.C.1984.P.205.)

3-1- Origine géographique des migrants.

Citons ici une principale source de donnée concernant la population et l'habitat qui est le recensement de février 1977, à titre d'exemple, la plus forte proportion dans la population migrante est celle des 20-39 ans à la recherche d'un emploi plus rémunéré dans l'industrie.

Nous pouvons avancer l'hypothèse suivante : après les années soixante dix, la principale raison des migrations est la recherche d'un travail. Cela est vrai pour les hommes surtout, mais aussi pour une fraction des femmes, car en général, les femmes se déplacent pour se marier ou pour suivre leur mari.

En 1977, la population algérienne était de 15.645.601 personnes, les migrations entre les " wilaya " représentaient 6% de la population, soit 877.969 (Mouafeg.J.,Revue statistiques n°3.1984.P.43.).

En 1986 la population était 22.191.000 personnes. et en 1994, les statistiques donnaient 27 millions d'habitants.

Deux questions se posent qui nous paraissent essentielles :

D'où viennent les migrants?- où s'installent-ils?

Un déséquilibre apparent dans les échanges entre les wilayate qui se divisent en deux groupes essentiels:

- 1) Celui des wilayate où se trouve une grande métropole (Alger, Oran, Annaba, Constantine) : ce sont les wilayate les plus attractives du pays.
- 2) Celui des wilayate du sud qui ont bénéficié d'un important programme d'investissement, la forte attraction de la wilaya de Ouargla est liée au développement de l'industrie des hydrocarbures, celle de Béchar s'explique par l'importance stratégique de la région.

A l'opposé les wilayate ayant connu un fort déficit sont celles limitrophes des grandes zones urbaines et industrielles (Médéas dans l'Algérois, Guelma dans l'Est) et qui sont des wilayate à prédominance rurale. Ces migrations induisent un rajeunissement des wilayate attractives et un vieillissement du reste du pays.

En 1966, les wilayate littorales d'Alger, Oran, Annaba représentaient à elles-seules 21% de la population du pays pour une superficie de 0,4% de la superficie totale. En 1977, elles concentrent 24% de la population.

En conclusion, la redistribution de la population sous l'effet des migrations, se fait au profit des wilayate où se concentrent les complexes industriels, accentuant ainsi les déséquilibres existants.

Pour ces migrants et surtout ceux d'après 1977, le logement constitue un problème majeur. De ce fait, la formation des bidonvilles - nous apparaît - comme un phénomène " normal " dans les conditions spécifiques de la croissance industrielle et urbaine que connaissent les pôles d'attraction.

A partir des années 1970, le nombre des bidonvilles dans les villes côtières, avaient connu une augmentation remarquable par rapport aux années 1960. Nous expliquons cette augmentation par deux faits significatifs :

1) L'exode des paysans à la recherche d'un emploi dans l'industrie et une stabilité dans la ville qui offre plus de possibilités d'études pour leurs enfants.

2) l'amélioration de l'habitat rural et l'extension des villages existants n'ont pas été encouragées par l'état et le planificateur n'a pris en compte ce secteur comme moyen de fixation de la paysannerie qu'après le lancement des villages socialistes.

Les tensions sur le logement commencent à se faire sentir aux niveau des grandes villes à partir de la date du démarrage industriel.

Ceci s'explique par le fait qu'il est devenu plus difficile de se loger à partir de 1970, compte-tenu de la concentration des investissements industriels.

Ces tensions se confirment par la localisation spatiale, essentiellement au niveau des quatre métropoles urbaines (Alger, Annaba, Oran) qui abritent 75% des bidonvilles à partir de 1977. Par ailleurs, nous notons que la mise en place de l'appareil productif à travers les plans de développement économique, a entraîné une saturation des logements urbains existants. Ceci a été ressenti par les grandes villes, ensuite généralisé à l'ensemble des villes moyennes.

4- DESEQUILIBRE REGIONAL ET SECTORIEL.

L'implantation des usines s'est souvent faite sur de bonnes terres de l'Algérie qui n'en a pas déjà tellement et qui a perdu ainsi un minimum de 250.000 hectares. Ces équipements ont été implantés pour la plupart dans le Nord de l'Algérie, alors que les hauts plateaux et le Sud soit 90% du territoire sont restés à la traîne.

Le 1er plan quinquennal (1980-1984), avec un crédit d'investissement de 400 milliards de dinars, affecte 154,5 milliards de dinars à l'industrie soit 38,5% des autorisations de dépenses, contre 43,5% dans le plan précédent. Ce plan est en effet assez comparable aux précédents.

Le 2ème plan quinquennal (1984-1989), vient pour terminer les projets de développement du plan précédent.

Cette industrialisation de l'Algérie, devait répondre à la nécessité de reproduction du système social dans lequel elle été élaborée. L'échec de ce système socialiste provient du fait de son incapacité à intégrer dans son champ toutes les forces sociales de production hétérogènes.

Ce système est resté pour l'essentiel un système que L'état avait imposé, et que la société avait refusé.

Ceci avait produit un déséquilibre socio-économique, perçu dans tous les secteurs économiques et dans toutes les régions du pays.

En effet il ne s'agit pas de nationaliser les grandes sociétés, pour constituer un instrument de maîtrise du développement économique (et industriel) et social.

Mais dans le cas de l'Algérie, le fait principal est que les forces sociales oeuvrent en faveur de cette nationalisation et cette industrialisation massive ce qui n'était pas le cas en Algérie.

Pour résumer, il semble que la signification sociale du processus d'industrialisation en Algérie, a pris deux dimensions très contradictoires : quand les responsables des entreprises industrielles parlent de productivité de travail trop faible, les travailleurs répondent en posant leurs problèmes de logement et de transport. Ainsi donc, les discussions des problèmes de fonctionnement de l'entreprise se trouvent au second plan devant l'urgence des problèmes que posent les travailleurs et qui n'y peuvent trouver de solution.

Mais au-delà de toutes les contingences particulières dont il n'est pas question de nier ni l'impact réel, ni l'intérêt, c'est le problème central de la maîtrise de la technologie qui est posé à la société algérienne, dans sa tentative de sortir du sous-développement. N'est-il pas encore temps de revoir tout le système de formation professionnelle?

BIBLIOGRAPHIE.

- 1- Ait Amara (H) : Problématique pour une étude des conditions de formation et d'évolution des groupes ouvriers de l'industrie. Revue des sciences sociales (Panorama), N°7. O.N.R.S., Alger. Mai 1982.
- 2- Benachnhou, (A) : Formation du sous-développement du capitalisme en Algérie. 1960-1962. Alger, O.P.U., 1978.
- 3- Benamrouche (A.) : Quelques problèmes liés à l'instabilité de la main-d'oeuvre dans l'industrie : Le cas de la S.N.S., d'El-Hadjar in : Statistique. N°4, Juillet - Septembre 1984. O.N.S., Alger, 1984.
- 4- Charte nationale algérienne. Edition F.L.N., Alger, 1976.
- 5- Hadjij (C.) : Les bidonvilles à Alger, in : Développement économique et lutte la pauvreté en Algérie. C.R.E.A., Alger. 1984.
- 6- Juanqua (Paul.) : Croissance des jeunes nations in : Développement économique et changement social 2. Scodel. Paris, 1983.

- 7- Mebtoul (A) : Evolution des structures de l'économie algérienne, Tome II , Alger . O.P.U., 1981.
- 8- Messaoud Khélifi Abderrachid : La mentalité industrielle. Algérie-Actualité . N° 943 du 10-16/11/1983.
- 9- Mouafeg (jeannine) : Les migrations internes, in : Statistiques. N° 3. Avril - juin 1984. O.N.S., Alger, 1984.
- 10 - Plan quadriennal (2ème). 1974-1977. Rapport général.
- 11- Selatnia (B.) : L'industrie mécanique et la formation professionnelle. Thèse de Doctorat de 3ème cycle. Institut de sociologie , université des sciences et techniques. Lille, France. Juin 1987. Non publiée.
- 12- Temmar (H.) : Stratégie du développement indépendant (Le cas de l'Algérie), un bilan. Alger. O.P.U., 1983.

(1) A.A.R.D.E.S. : Association algérienne pour le recherche démographique, économique et sociale.

(*) Ces capitaux étrangers ont été investis dans le cadre de la société mixte; c'est à dire associés minoritaire ou à égalité avec du capital public des sociétés nationales: le cas de la SONATRACH qui avait atteint 100 Millions de Dinars algériens et avait créé 24 sociétés mixtes.

(**) La signification des sigles :

- S.N.S : Société nationale de sidérurgie.

- Sonatrach : Société nationale de transport et 'de commercialisation des hydrocarbures.

- S. N . Sempac : Société nationale de semoule et des pâtes alimentaires et couscous.

(*) l'enquête sur terrain avait confirmé que les causes des départs des travailleurs sont les mêmes (les caractéristiques socio-démographiques de la population enquêtée).